L'AGENDA VERMELLOIS Novembre 2025

Commémoration Armistice

Mardi 11 novembre

9h45 : Rassemblement au cimetière Rue Lamendin - Dépôt de gerbe au Carré Militaire suivi du défilé et dépôt de gerbe (Stèle du souvenir - Cimetière britannique - Monument aux morts)

Colis de Noël pour les personnes en situation de handicap

Jusqu'au Vendredi 14 novembre

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) renouvelle son intervention auprès des personnes majeures âgées de moins de 70 ans au 31 décembre 2025, ne pouvant plus exercer d'activité professionnelle, titulaires de l'allocation Adulte Handicapé ou de la carte d'invalidité à 80% et plus.

L'inscription se fait au CCAS (rue Salvador-Allende, en face de La Poste) jusqu'au vendredi 14 novembre 2025.

Vous devrez vous munir du justificatif attestant de votre invalidité, de votre livret de famille ou carte d'identité et d'une facture d'électricité, d'eau ou de téléphone.

Pour votre bonne information, les colis offerts aux personnes âgées de 70 ans et plus seront distribués comme à l'habitude en décembre. La date vous sera communiquée dans l'agenda du mois de décembre.

Déchets verts

Ramassage tous les vendredis après-midi, à partir de 13h30.

Jusqu'au 14 novembre

Chantiers participatifs

Du 15 au 17 et du 22 au 23 novembre

Si vous avez envie de passer un moment convivial et collectif, d'apprendre à faire de vos mains et à rénover un lieu de manière écologique, de développer ou de transmettre des compétences dans les domaines de l'écoconstruction ou de l'arboriculture, alors ces chantiers participatifs sont faits pour vous ! L'association *La Perm'mission* vous donne **rendez-vous au 128 Route Nationale les 15-16-17 et 22-23-24 novembre de 10h à 16h.** Que vous soyez débutant ou expert, le but est de coopérer, d'expérimenter et de construire ensemble le futur écolieu. Ces chantiers sont pensés pour intégrer différents niveaux de compétences et de capacités physiques. ***Attention : le port de chaussures de sécurité est obligatoire, et les chantiers ne sont pas adaptés aux enfants de moins de 14 ans.*** Plus d'infos sur www.lapermmission.com.

Repas campagnard

Dimanche 16 novembre

L'association *Les Amis de Francis* vous invite **le dimanche 16 novembre à la salle des fêtes** pour son repas campagnard. ***Ouverture des portes à 12h.*** **Tarif : 15€ par personne.** Menu : assiette de charcuterie, pomme de terre au four, saindoux, fromage/salade, tarte, café. Un apéritif offert. ***Réservations au 06 59 27 31 76 ou par mail à bureau62@live.fr.***

Bourse sportive et culturelle

Jusqu'au vendredi 21 novembre

Une bourse de 30 € est attribuée pour les Vermellois(ses) de moins de 17 ans (enfants nés à partir de 2009 jusqu'en 2021/2022 pour les plus jeunes) fréquentant les associations sportives ou culturelles vermelloises ou d'une autre commune.
Attention: cette bourse est uniquement réservée aux activités extra-scolaires (pas pour l'UNSS). Elle est attribuée sans conditions de ressources. Il faut obligatoirement habiter à Vermelles pour pouvoir en bénéficier.
Pour les jeunes adhérents d'associations vermelloises : la liste complète des licenciés est transmise en Mairie par les présidents des associations.
Pour les membres d'associations extérieures : une attestation sera à télécharger sur le site de la ville ou à retirer au service animation (bureaux derrière la Mairie) afin d'être remplie par le responsable de l'association ou du club fréquenté par l'enfant.
Dépôt des documents : Votre dossier doit être composé d'un RIB au nom des parents, du livret de famille uniquement dans le cas où le nom de l'enfant est différent des parents (copie de la page des parents et de l'enfant) et de l'attestation remplie par le club pour les adhérents inscrits dans une association extérieure à Vermelles. Merci de déposer vos documents dans la boîte aux lettres de la mairie ou auprès du service animation jeunesse (bureaux derrière la Mairie) **jusqu'au 21 novembre 2025 dernier délai.**

Novembre bleu

Dimanche 23 novembre

Marche organisée par la Commission Sport et Santé, en collaboration avec l'Office Municipal des Sports. Dress code en bleu.
Deux parcours sont proposés : 10 km (départ à 9h), 6 km (départ à 10h). **Rendez-vous à l'espace Georges Acthergal (Situé derrière l'église)**. Les dons seront reversés à une association de lutte contre les maladies de la prostate.

Téléthon

Samedi 29 novembre

Bourse aux jouets : de 9h à 16h - Salle du COSEC rue L. Jouhaux. Inscriptions lors des permanences les 12, 14, 19, 21 et 26 novembre de 17h30 à 18h30 à l'espace Mandela. 1 table = 5€, 2 tables = 8€. Renseignements au 06 63 36 51 29. Buvette et petite restauration sur place. *Organisée par l'OMFCV en collaboration avec l'association Au fil de l'amitié et l'OMS.*
Marche du Téléthon : rendez-vous à 9h30 à la salle du COSEC - rue Léon Jouhaux pour le départ (parcours de 8km) - Organisée par l'OMS.
L'heure du Téléthon du VAC : rendez-vous de 10h à 11h au stade Léo Lagrange - rue Henri Duquesne - *Organisée par le Vermelles Athlétic Club.*

Téléthon

Samedi 6 décembre

Soirée DJ années 80 : à partir de 20h, ouverture des portes à 19h30 - Salle des fêtes de Vermelles place de la République, buvette et restauration. Tarifs : entrée adulte = 5€ ; entrée adulte + assiette anglaise = 10€ ; entrée enfant de - 13 ans = 2,50€. Inscriptions lors des permanences les 12, 14, 19, 21 , et 26 novembre de 17h30 à 18h30 à l'espace Mandela. Renseignements au 06 63 36 51 29. *Organisée par l'OMFCV.*

Dimanche 14 décembre

Concert Sainte Cécile : rendez-vous à l'église Saint Pierre de Vermelles - Ouverture des portes à 10h, début du concert à 10h30. *Organisé par l'Harmonie Municipale de Vermelles.*

Médaille de l'enfance et des familles

Jusqu'au vendredi 5 décembre

Il s'agit d'une distinction honorifique décernée : aux pères et mères de famille, quelle que soit leur nationalité, élevant ou ayant élevé dignement au moins quatre enfants français ; aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile.
Peuvent obtenir cette distinction le ou les parent(s), ou autres titulaires de l'autorité parentale dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans, qui dans l'exercice de leur autorité parentale, ont manifesté une attention et un effort constant pour assumer leur rôle dans les meilleures conditions morales et matérielles possibles. Aux personnes qui, au décès de leurs parents, élèvent ou ont élevé seul(e)s pendant au moins 2 ans, leurs frères et sœurs ; aux personnes élevant ou ayant élevé seul(e)s pendant au moins deux ans un ou plusieurs enfants de leur famille devenus orphelins ; aux veufs et veuves de guerre ou d'acte de terrorisme élevant ou ayant élevé seul(e)s un ou des enfants du fait du décès de leur conjoint ; aux personnes qui ont dédié leur vie professionnelle ou bénévole à l'accompagnement, à la protection et a la défense de l'enfance et des familles (dans le domaine de l'accueil des jeunes enfants, de la protection de l'enfance) ; aux personnes qui ont rendu des services exceptionnels pour l'accompagnement et le soutien des familles ou pour l'accompagnement et la protection des enfants et de leurs droits.

Veuillez vous présenter au Centre Communal d'Action Sociale avant le 5 décembre 2025, avec le formulaire Cerfa 15319*02 sur ce lien : ***https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R2500*** ou sur demande auprès du service. Il convient d'y joindre, la copie du ou des livrets de famille ; la copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour ; extrait de casier judiciaire ; certificats de scolarité des enfants d'âge scolaire ; copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de chacun des enfants. En cas de divorce ou de séparation, copie du jugement ainsi que toute autre décision judiciaire relative à l'exercice de l'autorité parentale (le cas échéant, le jugement de tutelle ou d'adoption) ; deux timbres au tarif en vigueur.

Sortie Marché de Noël de Reims

Samedi 13 décembre

L'Office Municipal des Fêtes et de la Culture de Vermelles organise une **sortie en autocar au marché de Noël de Reims le samedi 13 décembre. Départ à 7h, retour à 20h - Place de la République**. *Tarifs : 25€ par adulte et 15€ par enfant de moins de 13 ans.* **Renseignements et réservations à l'espace Mandela les 3, 5 et 10 décembre de 17h30 à 18h30.**

Recensement obligatoire

Les personnes nées en **novembre 2009** se présentent en Mairie **à partir de leur date d'anniversaire** avec le livret de famille et la carte d'identité, en vue d'être convoquées à la Journée Défense Citoyenneté.

Permanences

Assistante sociale du département : Les *mardis 4 et 18 novembre* de 9h à 12h au CCAS (rue Salvador - Allende, en face de La Poste). Prendre rendez-vous au 03 21 61 35 60.

Actiphe Cap Emploi : Sur rendez-vous au 03 21 01 64 30

Défenseur des droits : Le *mardi 25 novembre* à la mairie de 14h à 16h30.

Logement : Uniquement sur rendez-vous au 03 21 64 58 10.

Mission locale : Les *mercredis 5, 12 et 26 novembre* matin. Pendre rendez-vous au 03 21 77 57 34.

Mutuelle communale : Le *lundi 10 novembre* matin. Sur rendez-vous au 03 21 64 58 10

Caisse d'allocations familiales : Les *jeudis 13 et 27 novembre* au matin, prise de rendez-vous sur votre espace CAF (www.caf.fr).

Consultation des nourrissons et enfants : Le *lundi 3 novembre* à l'Espace Nelson-Mandela de 9h à 12h. Informations au 03 21 61 35 60.

Relais Petite Enfance : Les *jeudis 13 et 27 novembre* de 9h30 à 11h15 à l'Espace Georges-Acthergal (informations par mail à rpe@sivomdelartois.fr).

Secours Catholique : Les *jeudis 13 et 27 novembre* dans la salle E (à l'étage) à l'Espace Georges-Acthergal de 14h à 16h.

Secours Populaire Français : *Du lundi au vendredi* de 8h à 9h30 à la Maison de la Solidarité. Le *samedi* de 8h à 10h : permanence administrative.